



Problème sur une reprise de commerce

Par **Manuel97**, le **26/07/2017** à **15:42**

Bonjour, rn rnJe me retourne vers ce forum car j'ai repris un commerce depuis un an et depuis quelques mois je me retrouve avec des problèmes de règlements qui datent de 2 ans et que l'ancien gérant n'a pas réglé. J'ai mis cette personne au courant mais malgré ça je reçois encore des appels et courriers d'huissier. L'ancien gérant ne m'avait pas prévenu de tout ces impayés. A ce jour, et depuis quelques mois je ne peux pas me verser de salaire même pas 300 €. Je ne compte plus les heures cumulées à travailler et le ras le bol et stress de tout les jours. J'ai mis toutes mes économies dans ce projet qui me tient à cœur et je voulais savoir s'il est possible de faire annuler tous ces impayés et vers qui puis-je me retourner pour trouver une solution ?rn rnJe vous remercie d'avance en espérant refaire surface grâce à votre aide.rn rnCordialement.

Par **joss38**, le **26/07/2017** à **17:17**

bonjour. c'est un fonds de commerce que vous avez acheté sans voir la comptabilité? ou c'est une gérance d'un commerce qui était déjà en gérance auparavant?

Par **Manuel97**, le **26/07/2017** à **17:36**

Alors c'est une gérance de commerce qui l'était auparavant.la comptable a été vu auparavant et des accords sur la reprise de crédit avait été passé mais en aucun cas il a été mentionné ses problèmes de paiement avec lequel je me retrouve actuellement

Par **jos38**, le **26/07/2017** à **23:30**

bonsoir. l'affaire est complexe . c'est une reprise de gérance avec le passif. vous devez consulter un avocat spécialisé le plus vite possible. il faudrait savoir si vous avez eu accès à la comptabilité , la seule visite de la comptable au sujet du crédit ne suffit pas pour savoir si une affaire est saine

Par **Manuel97**, le **26/07/2017** à **23:39**

Ok et vers quelle type d'avocat dois je me retourner ?

Par **jos38**, le **27/07/2017** à **10:09**

bonjour. droit des affaires. on ne sait pas s'il s'agissait d'une franchise, une sarl, est-ce que vous avez donné quitus de la gérance, ce que vous avez signé, etc...